

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2014

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil retient l'entreprise PARENT d'Orchaise pour le remplacement des menuiseries extérieures et intérieures et l'entreprise LA SANTENOISE pour le remplacement des châssis de toit pour un montant total de 37 723,46 € H.T.

DECLARATIONS DE TRAVAUX

Le conseil autorise le Maire à signer et déposer deux déclarations préalables pour les travaux de remplacement des menuiseries de la salle polyvalente et pour les travaux d'aménagement de bureaux au 1^{er} étage de la mairie.

DEFI INTER ENTREPRISES

Le conseil accepte de prendre en charge le montant de l'inscription d'une équipe communale au Défi inter entreprises du 19 septembre.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le conseil décide de prendre en charge sur le budget communal une somme de 94,11 € correspondant à des créances irrécouvrables à la Trésorerie.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le conseil inscrit des crédits supplémentaires d'investissement au budget pour la création d'un busage au Caillou Blanc, des droits de logiciels et des rectifications d'écritures sur le budget du lotissement de la Corne du Cerf.

Orchaise, le 26 juillet 2014

Le Maire,



Gérard CHARZAT